



Un nouveau directeur général à la SEMAAD

Sur la proposition de Pierre Pribetich, député européen, 1er vice-président du Grand Dijon, conseiller municipal délégué à l'urbanisme et président du conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), Thierry Lajoie a été nommé, à l'unanimité du conseil d'administration, directeur général de la SEMAAD.

Le nouveau directeur général a reçu mandat de développer le carnet de commandes de la société au travers du lancement de missions d'études de nouvelles opérations d'aménagement ou de construction, dont la réalisation, la commercialisation et la gestion peuvent être confiées à l'entreprise publique locale placée au service des 116 communes du Schéma de Cohérence du Territoriale (SCOT).

Cette nomination résulte de la volonté de franchir une nouvelle étape. En renforçant son expertise dans le rôle habituel de maître d'ouvrage, et en inscrivant sa démarche sous le sceau du développement durable, la SEMAAD décline ainsi les orientations définies par le maire François Rebsamen dans son allocution d'installation comme président du Grand Dijon le 14 avril dernier, en particulier dans les domaines de l'aménagement durable et de l'écologie urbaine.

Thierry Lajoie a pris ses fonctions le 15 mai 2008

A propos de Thierry Lajoie

Agé de 46 ans, Thierry Lajoie, qui est de formation juridique, a successivement occupé des postes :

- de collaborateur ministériel de 1983 à 1993 (chef de cabinet ou conseiller de ministres chargés de l'industrie, la recherche, la mer, la culture, l'éducation nationale ou de premiers ministres) ;
- de dirigeant d'organismes publics de 1990 à 2001 (président du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, secrétaire général des établissements publics de l'Etat Voies Navigables de France puis Union des Groupements d'Achats Publics) ;
- et de dirigeant d'entreprises privées depuis 2003 (président du directoire de la société Internet achatpublic.com, secrétaire général de la société d'investissement Financière Lov et de ses filiales François 1er Energie, Mangas Capital Entertainment et Mangas Capital Gaming).

Marié et père de deux enfants, Thierry Lajoie est chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

A propos de la SEMAAD

"Servir le public !" : ce label est la nouvelle bannière des entreprises publiques locales, dont fait partie la SEMAAD, principaux artisans de notre cadre de vie, et qui privilégient l'intérêt général par rapport à l'intérêt financier, tout en répondant aux priorités des territoires, aux besoins de leurs habitants en concrétisant sur le terrain la politique de développement durable des collectivités locales.

Créée en 1961 pour réaliser le lac Kir, la SEMAAD est une société anonyme d'économie mixte au capital de 600.000 euros dont la ville de Dijon est l'actionnaire de référence.

Partenaire des collectivités territoriales de l'agglomération dijonnaise et de l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale, la SEMAAD a pour vocation d'étudier, de concerter et de réaliser des opérations d'aménagement et de constructions. Sa compétence s'étend :

- à la mise en oeuvre des politiques d'aménagement et de développement économique des collectivités ;
- à l'aménagement urbain et périurbain, de parcs d'activités économiques et de zones tertiaires, de lotissements d'habitation y compris en zone rurale...
- à la réalisation d'équipements d'infrastructure et de superstructure, à la construction de bâtiments tertiaires ou industriels, à la reconversion de friches...

La SEMAAD s'illustre actuellement par son intervention, aux côtés des collectivités, notamment dans l'aménagement des quartiers Junot, Heudelet, Les Grésilles à Dijon ou Les Carmélites à Longvic, ainsi que des parcs d'activités Capnord, Mazen Sully ou Valmy, et est associée à l'étude de plusieurs projets comme la reconversion du site Linpac à Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille ou le projet d'Espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (ERIE) à Dijon.

Avec un chiffre d'affaires moyen de près de 11 millions d'euros, la SEMAAD présente régulièrement un résultat bénéficiaire.